

## Conseil de l'agglomération Melun Val-de-Seine

Lundi 27 mai 2016

### Vœu relatif au logement très social

Au sein de l'agglomération Melun Val de Seine, tout comme dans le reste de l'Île-de-France, les bailleurs sociaux font face à l'accroissement des difficultés sociales de leurs locataires. Leur première réponse est l'accompagnement social des ménages qui ne suffit pas toujours dans la mesure où les situations de précarité peuvent tous les toucher rapidement et à tout moment. La grande faiblesse du système réside à la fois dans l'inadaptation des logements et dans leur coût relativement à la situation des familles et des personnes.

Les associations tout comme certaines collectivités territoriales font le constat du manque de logements « très sociaux » relevant du PLAI. Or le Conseil régional d'Île-de-France a décidé en mars 2016 de ne plus financer les aides à la construction de logements "très sociaux", dans les communes qui dénombrent déjà un niveau de 30 % de logements de Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et Prêt Locatif à Usage Social (PLUS).

Cependant, c'est précisément dans ces communes qu'existe un besoin pour des logements « très sociaux » et les foyers concernés sont souvent en incapacité de déménager dans des communes proposant ce type de logement pour des questions sociales ou de transport. Ils sont alors contraints de se tourner vers l'habitat d'urgence dont ce n'est pas la mission.

Depuis cette décision, le besoin en logements « très sociaux » s'est encore accentué et la volonté d'y répondre est avant tout présente dans les communes et intercommunalités touchées par la décision du conseil régional. Dans le même temps, et malgré la crise du logement, le budget logement du conseil régional passait de 208 millions d'euros en 2015 à seulement 78 millions d'euros en 2019 et la production de logement sociaux baissait de 20%.

Sachant que ce besoin existe sur la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, son conseil, réuni en séance le lundi 27 mai 2019 fait le vœu suivant :

**Le conseil de l'agglomération Melun Val-de-Seine, tenant séance le lundi 27 mai 2019, demande à madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France de rétablir ses financements aux programmes de logements "très sociaux", dans toutes les communes quel que soit leur niveau de logements de Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et Prêt Locatif à Usage Social (PLUS).**

Bénédicte Monville  
Claude Bourquard